



DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE

Commune de PENTA DI CASINCA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**Conseil Municipal du jeudi 11 juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le onze juin à 18h00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie du village de PENTA DI CASINCA, sous la présidence de M Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme Livia LIMONGI.

Membres du conseil municipal : 27	Présents : 16	Absents : 11	Pouvoirs : 2
--	----------------------	---------------------	---------------------

Présents : ANGELINI Nathalie, BRUNEAU Claudia, CASTELLI Yannick, CERANI Rachel, FINIDORI Joël, GANDOIN Sylviane, GOFFI Antoine-Joseph, LAURELLI Sébastien, LIMONGI André, LIMONGI Livia, MATTEI-BELGODERE Valentine, MITRIDATI Dominique, MORACCHINI Jean-Sylvestre, ROMAGNOLI André, SOULLARD Patricia, SOULLARD Sylvie.

Absents : BUCCI-HOURTOLOU Marguerite, CASANOVA Gérard, CERVETTI Michel, EMANUELLI Jacques-Philippe, FRANCESCHI Jean-Marc, LEPORATI Maryline, MATTEI Dominique, PACO DOS SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SAMARTINI Jean-Félix, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs : EMANUELLI Jacques-Philippe donne pouvoir à LIMONGI Livia
PACO DOS SANTOS Sandrine donne pouvoir à CASTELLI Yannick

Objet : Demande de subvention pour l'acquisition d'un camion utilitaire

Pour :	18
Contre :	
Abstention :	

Dans le cadre de l'amélioration des moyens matériels des services techniques municipaux, la commune souhaite procéder à l'acquisition d'un camion utilitaire destiné aux interventions techniques, aux travaux d'entretien ainsi qu'aux besoins logistiques des services municipaux.

Afin d'étudier les solutions les plus adaptées aux besoins de la commune, plusieurs devis ont été sollicités auprès de différents fournisseurs. Après analyse des offres reçues, le coût prévisionnel de cette acquisition s'élève à 38 500 € HT.

Afin de permettre la réalisation de cette opération, il est proposé de solliciter des subventions auprès de la Collectivité de Corse dans le cadre du PACTE PAESE VIVU selon le plan de financement suivant :

Coût de l'opération : 38 500,00 € (Hors Taxes)	
Financement	
Collectivité de Corse 60%	23 100,00 €
Commune Autofinancement 40%	15 400,00 €

Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Approuve l'acquisition d'un camion utilitaire pour un montant prévisionnel de 38 500,00 € HT ;

Approuve le plan de financement présenté ci-dessus ;

Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de la Collectivité de Corse ;

Autorise le Maire à procéder à cette acquisition sous réserve de l'obtention du financement

Donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents, devis et actes nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus, et signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré le 11 juin 2026

Le Maire

Yannick Castelli

